

ANCIEN BÂTIMENT COLRUYT– Episode 1

Afin d'apporter des précisions aux informations diffusées par la liste de l'équipe municipale actuelle au sujet de l'ancien bâtiment COLRUYT et dans un souci de transparence.

❖ **Début 2021**, nous apprenons que le bâtiment de l'ancien Colruyt sera cédé par l'entreprise COLRUYT.

Nous demandons une réunion à Madame le Maire afin de recueillir l'avis des conseillers pour le devenir de ce bâtiment.

❖ **6 Avril 2021, Madame le Maire convoque une réunion de majorité.**

(Réunion de Majorité = Tous les conseillers municipaux moins les 3 conseillers d'opposition.)

19 conseillers de la majorité sur 24 sont présents.

Suite à de nombreux échanges :

Les conseillers se sont prononcés très largement pour l'acquisition du bâtiment par la mairie.

Ils se sont également prononcés sur ce qu'il pourrait abriter.

Sur 19 conseillers, 6 voix pour une salle Multi-Activité, 3 voix pour abriter des entreprises et 2 voix pour des associations. (Voir le tableau extrait du compte rendu)

❖ **Décisions des conseillers de la majorité :**

Acquisition du bâtiment par la mairie

Activité abritée = Salle Multi-Activités.



Photo L'Est Républicain - 24 mai 2019

Devenir de l'ancien COLRUYT	
Activité	1
CLIMATEC	1
Salle des Associations	2
Entreprises & Economie	3
Associations & Entreprises	1
Tabac & Journaux	1
Salle Multi-activités	6
Personnes Agées	1
Maison Non Médicale	1
Parking	1
Jeunes & Ados	1
Cellules mixtes	1
Marché Couvert	0
	19

ANCIEN BÂTIMENT COLRUYT– Episode 2



- ❖ 20 Avril 2021, Madame le Maire convoque une nouvelle réunion de majorité, désapprouvée par un grand nombre de conseillers.

Une Conseillère s'interroge sur l'objectif de cette réunion, la décision était prise à ce sujet.

Le Vice-Président de la commission sport soutient l'acquisition de bien qui fait partie de notre cœur de ville, pour y accueillir des manifestations sportives et pourrait être un complément à la salle des fêtes.

D'autres Conseillers partageaient son opinion.

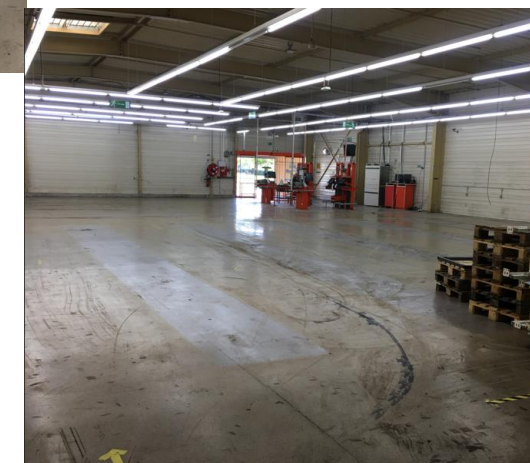
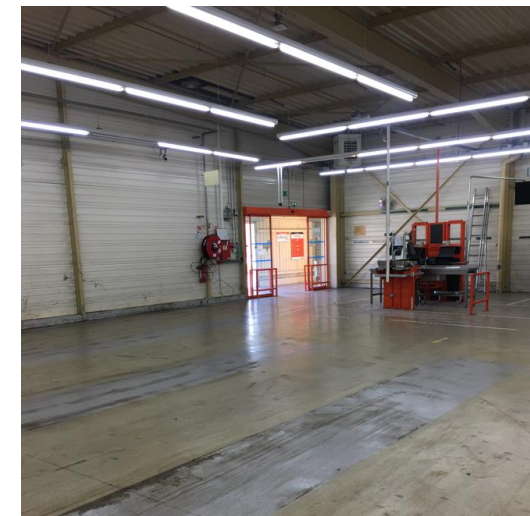
Pour le premier adjoint au maire, l'acquisition est un atout pour le développement du centre-ville. Pour baisser les coûts de fonctionnement, un mixte en associations et cellules commerciales pourrait être envisagé, 1 100 m² étant disponibles.

Madame le Maire nous informe que la société CLIMATECH fera une présentation d'un projet à la majorité.

- ❖ 3 Mai 2021 matin

Visite des locaux organisée par la commission travaux, pour confirmer le potentiel du bâtiment pour lequel la mairie souhaite préempter.

La commission est convaincue de l'intérêt de ce bâtiment et commence à s'y projeter.



ANCIEN BÂTIMENT COLRUYT– Episode 3

❖ **3 Mai 2021 après midi**

Mme le Maire nous convie la majorité à une réunion avec M Cretin, qui est intéressé par ce bâtiment pour l'installation de sa société.

❖ **Présentation du projet CLIMATECH**

- Besoin de 500 m² sur les 1 100 m² disponibles
- Réservation de 400 m² pour une salle de sport
- Réservation de 200 m² pour une fleuriste de Giromagny (qui souhaite lancer des activités de relooking de meubles, en impliquant enfants et personnes âgées)

Il est demandé à M Cretin pourquoi ne pas s'installer dans la zone industrielle prévue à cet effet, il répond que les travaux seraient trop longs.

❖ **Après le départ de M Cretin, Mme le maire et son premier adjoint indiquent :**

Que ce bâtiment était une ruine.

Que les simulations d'investissements présentées étaient trop élevées.

Qu'il fallait laisser ce bâtiment au projet présenté par M Cretin.

Une majorité de conseillers ne souhaitent plus préempter !

❖ **INCOMPREHENSIBLE**, quel retournement de situation, alors que les mêmes s'étaient prononcés pour l'acquisition, un mois plus tôt !

❖ **IMPACTS :**

- Champagney est privé d'une évolution importante en son centre-ville.
- Champagney est privé de son parking central.
- Champagney est privé de son projet de salle multi-activité.
- Champagney est privé de la promesse d'installation de salle de sport et de fleuriste.
- Champagney se retrouve avec une activité industrielle en son centre.

Cette décision incompréhensible a entraîné la démission de plusieurs conseillers de la majorité.

Champagney pensait privilégier un entrepreneur local, il vient de céder son entreprise.

Nous l'avons vécu et nous savons quoi penser de cette façon de faire de la majorité !

Nous vous laissons seuls juges.



Photo L'Est Républicain - 24 mai 2019